

Responsable du Pôle travaux courants

(h/f)

À une heure de Paris et aux portes du Val de Loire, Orléans Métropole et la ville d'Orléans disposent d'incomparables atouts en matière de cadre de vie et de dynamisme. Orléans Métropole et les 22 communes qui la composent œuvrent chaque jour pour le bien-être de leurs 280 000 habitants. Capitale de la région Centre-Val de Loire, Orléans est une métropole attractive où culture, nature, gastronomie et histoire ne font qu'un.

Saviez-vous que la ville d'Orléans arrive en seconde place au classement des communes attractives pour vivre et travailler ?

La Direction du Cycle de l'Eau assure, au sein de la Direction Générale Adjointe « Transition écologique », le pilotage et la gestion de l'ensemble des compétences du Petit Cycle de l'Eau pour la métropole d'Orléans grâce à son équipe d'environ 130 agents.

La Direction se réorganise dans un contexte où l'eau, bien commun, est au cœur des enjeux de Transition Ecologique avec une actualité qui n'a de cesse de démontrer à quel point il est urgent de protéger la ressource, l'économiser et garantir sa qualité.

Pour répondre à ces différents enjeux, la métropole d'Orléans souhaite conforter les activités de la Direction mais aussi développer de nouvelles missions et de nouveaux services aux usagers. A cet effet, elle a décidé de renforcer ses équipes et offre plusieurs opportunités à des profils métiers variés.

A cet effet nous recrutons **le responsable du Pôle Travaux courants (h/f)** au sein du service projets et travaux courants.

Sous la responsabilité du chef de service projets et travaux courants », vos missions consisteront au pilotage et au suivi des travaux courants externalisés destinés à entretenir le patrimoine de la direction pour garantir son exploitabilité et sa pérennité, mais également à piloter les petites extensions de réseaux et des travaux de maintenance/ renouvellement des éléments concourant à la Défense Extérieure Contre l'Incendie.

L'équipe est composée de 6 chargés d'opération travaux et d'un chargé de projets travaux courants.

Vos missions consisteront à :

- Organiser manager et piloter l'activité du Pole,
 - o en accompagnant les évolutions de l'organisation de la direction,
 - o par la planification, la coordination de l'activité, la contribution au pilotage patrimonial et la répartition des travaux avec le Pole maintenance et entretien.
 - o en favorisant les montées en compétences sur l'assainissement et l'eau potable
 - o en contribuant au pilotage budgétaire, RH et administratif
- Assurer un appui aux équipes et garantir la qualité de l'exécution des projets

- en veillant au lien permanent avec les équipes en charge de l'exploitation,
- en accompagnant les équipes en fonction de la complexité des projets
- Conduire directement des opérations de travaux
 - par la contribution à la définition de la stratégie d'achat
 - par la passation de marché et le portage d'opération de travaux
 - par le pilotage des prestataires
- Contribuer au travail du collectif des managers de la direction
 - Par la contribution et le pilotage de projets transversaux

Profil

Savoirs

Expertise technique dans les domaines de l'assainissement et de l'eau potable

Maîtrise de l'hydraulique urbaine

Bonne connaissance en matière de marchés publics de travaux (MOA/MOE)

Savoirs faire

Management d'équipe

Capacité à structurer et être force de proposition

Savoir piloter et sécuriser les dossiers

Savoirs être

Esprit d'équipe

Esprit d'initiative

Autonomie, rigueur et sens de l'organisation

Esprit d'analyse et de synthèse

Conditions particulières :

- CDI - Contrat de droit privé ou technicien territorial, ingénieur ou ingénieur principal par voie de détachement
- Travail du lundi au vendredi : 1607 h/an
- Lieu de travail : DCE – 1 rue Jacques Dufrasne – La Chapelle Saint Mesmin
- Permis B obligatoire

Avantages liés au poste :

- 23 jours de RTT et autorisations d'absence spécifiques
- Période de carence ramenée à 1j
- Accès à la formation tout au long de la carrière
- Horaires variables
- Prime de performance, prime annuelle et allocation enfant à charge
- Avantages CNAS / CE